

LE MOT DU PRÉSIDENT

La saison 2025/2026 s'est terminée par **le débarquement des jeunes et des équipages le lundi 22 juin pour Torpen et le mercredi 24 juin pour Bleimor**. Mais ce ne fut pas encore les vacances bien méritées pour nos salariés. Le reste de la semaine fut l'occasion pour les éducateurs de finaliser l'écriture des bilans individuels de chaque jeune et pour les skippers de veiller à l'entretien de nos bateaux si sollicités tout au long de l'année. **Le 1, 2 et 3 juillet** l'ensemble des personnels a été réuni pour réfléchir au **projet de Sillage**, qui pour être bien défini depuis bientôt 25 ans, justifie toujours d'être affiné. Remplaçant notre directrice en arrêt maladie, j'ai piloté, avec le chef de service, une réflexion autour de plusieurs thématiques. La dynamique ainsi amorcée a permis de **conforter la cohésion de l'équipe et de préparer la prochaine saison qui débutera début septembre**. Dans le même temps, **nous avons recruté un skipper, un éducateur et une éducatrice**, pour remplacer ceux qui nous quittent que je tiens à remercier pour leur engagement. Ce renouvellement, régulier à Sillage, est certes lié au choix du parcours professionnel de chaque salarié, mais aussi à la mission particulièrement âpre qui leur est confiée qui justifie pleinement que leur passage parmi nous soit potentiellement temporaire. Bon été à toutes et à tous. **N'oubliez pas le week-end de Voile et Handi'cap qui se tiendra les 19 et 20 septembre**.

Voile et handi'cap, c'est aussi le dîner dansant du samedi soir



« Plus grand est l'obstacle et plus grande est la gloire à le surmonter »

Molière

SUR LE FRONT DU CER

Qui peut être refusé ?



Tous les mineurs sous-main de justice ne sont pas acceptés dans notre CER, certains profils étant délibérément écartés. Ainsi, des adolescents addicts à la cocaïne par exemple, leur dépendance provoquant chez eux des passages à l'acte potentiels incompatibles avec la sécurité à bord. Seul le sevrage au cannabis n'engage pas de problématiques insurmontables. Il en va de même avec les maladies psychiatriques se manifestant sous forme de troubles du comportement non stabilisés que l'encadrement sanitaire ne peut accompagner médicalement. Autre caractéristique excluant toute admission, les situations d'acteur ou de victime d'agressions sexuelles. La promiscuité vécue sur un bateau constituerait un risque trop important. Le grand nombre de candidatures permet de choisir, chaque refus étant argumenté.

L'ACTIVITÉ DU CA

L'absence de la directrice

Un CA exceptionnel a été convoqué le 28 mai. Depuis le 9 mars, notre directrice est absente de façon intermittente, pour raison médicale, sans perspective de date de reprise, créant une vacance préjudiciable au bon fonctionnement de l'établissement. Après avoir passé en revue les impacts de la situation tant sur les jeunes que sur les équipes embarquées, mais aussi sur les cadres, décision a été prise de confier à notre président la mission de suppléer temporairement à cette absence. Face à la difficulté du mode de fonctionnement très spécifique des CER en général et celui de notre CER maritime en particulier, la solution d'une hypothétique interim par un directeur salarié a été écartée. Jacques Lambert exercera cette fonction avec le soutien actif du CA et en étroite coordination avec les cadres.

QUOI DE NEUF À VOILE ET HANDI'CAP

Le service de transport



La proximité géographique facilite la participation à nos week-ends. Certains bénévoles de V & H ont pour mission d'aller chercher les personnes à leur domicile. La condition pour organiser ce transport nécessite bien entendu de ne pas devoir se déplacer trop loin. Mais, les candidatures plus éloignées sont aussi possibles, sous réserve d'une autonomie permettant l'utilisation des transports en commun. Ces personnes sont alors attendues et accompagnées en gare ou aux arrêts de bus. La contribution de 20 € qui est demandée couvre notamment l'assurance intervenant en cas de problème pendant le trajet. Une famille, particulièrement fidèle puisqu'elle vient chaque année, habite Tours. Le principe qui préside, c'est toujours la souplesse et l'adaptabilité dans la mesure de nos possibilités pratiques.

LE GRAND TÉMOIN

Jacques Lambert, le président



Cela fait 27 ans qu'il préside aux destinées de Sillage. Il aura éprouvé tôt des responsabilités de direction, puisqu'à peine jeune adulte il intègre le Comité départemental du tennis de table qu'il pratique alors assidument. Tenté de devenir éducateur sportif, c'est la voie d'éducateur spécialisé qu'il choisit. Pendant 3 ans, il s'essaye en foyer, en milieu ouvert et dans le handicap. Quand il rencontre des enfants avec des troubles du comportement, il sait que c'est avec eux qu'il va travailler. Il se forme à l'école de La Classerie à Rezé. S'en suivront 10 années comme éducateur et 25 comme adjoint et directeur à Saint Nazaire et Nantes. Depuis 1999, Jacques tient la barre de l'association tant dans les temps calmes que dans la tempête, avec deux atouts : sa longue expérience de direction et un CA toujours très proactif.



RENDEZ-VOUS LES
19 & 20 SEPTEMBRE 2026
SUR LE **PORT DE PORNICHET**



**UN WEEK-END DE VOILE INCLUSIF, ACCESSIBLE
À TOUTES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP**

**Embarquez avec les bénévoles de Voile et Handi'Cap
pour une ou deux journées inoubliables à bord de leurs voiliers**



Contact : **06 99 71 08 53** - voileethandicap@sillage.asso.fr
Plus d'informations sur sillage.asso.fr/voile-et-handicap

**À TERRE COMME EN MER, VENEZ PARTAGER
UN MOMENT DE BONHEUR ET DE CONVIVIALITÉ.**
QUEL QUE SOIT VOTRE HANDICAP, CETTE AVENTURE EST FAITE POUR VOUS !



VENEZ PROFITER

du bonheur d'être sur l'eau en toute sécurité...

- de **voiliers adaptés à votre situation**, accompagnés de marins confirmés,
- de la présence de **médecins, infirmiers et kinés**, disponibles sur l'eau comme à terre,
- d'une **équipe de sécurité** en mer prête à intervenir rapidement,
- d'une **équipe de bénévoles formés** pour assurer votre transfert du ponton au bateau,

...et d'une ambiance festive toute la journée !



VOTRE PROGRAMME

9H · Accueil autour d'un petit déjeuner partagé en équipage et en musique

11H · Départ pour une croisière en direction du Croisic ou de l'Estuaire

12H · Pique-nique à bord (**pensez à l'apporter**) en musique

16H · Retour au port et goûter sous chapiteau

17H · Animations

19H · Prolongez la fête autour d'un dîner musical et dansant

Dimanche : même programme jusqu'au goûter !



INSCRIPTIONS Avant le 10 juillet 2026

TARIFS & INSCRIPTIONS*

SORTIE EN MER • Samedi : 17€ – Dimanche : 13€ – Les 2 : 28€

REPAS FESTIF AVEC ORCHESTRE SAMEDI SOIR : 20€

WEEK-END COMPLET (2 jours de voile + repas du samedi) : 45€

**Inscription définitive, sauf justificatif médical*



PLACES LIMITÉES



Contact : **06 99 71 08 53** - voileethandicap@sillage.asso.fr
Plus d'informations sur sillage.asso.fr/voile-et-handicap